

## « Idle no more » : le point de vue de trois consœurs du STTP

Voici le point de vue de trois consœurs du STTP qui participent activement au mouvement « Idle no more ». Il s'agit de Darlene Kaboni, de la Première nation de Wikwemikong, de Dodie Ferguson, de la Première nation de Cowessess, et de Diane Mitchell, originaire d'Ottawa et d'ascendance métisse.

### De quoi s'agit-il exactement?

Le mouvement « Idle no more » a vu le jour en novembre dernier. Partout au pays, il a donné lieu à des initiatives originales et à des manifestations dénonçant la loi C-45 (loi budgétaire omnibus du gouvernement Harper), ainsi que plusieurs autres lois qui ont, elles aussi, une incidence sur l'environnement et les droits prévus dans les traités.

« Si vous vous préoccuez de l'environnement et de la qualité de l'air et de l'eau, le droit autochtone est tout ce qu'il nous reste pour les protéger », a déclaré la consœur Mitchell.

La loi C-45, qui fait 457 pages, modifie la *Loi sur les Indiens*, la *Loi sur les pêches*, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la *Loi sur les eaux navigables*. Elle témoigne d'un mépris total pour les droits prévus dans les traités et les protections environnementales.

Ces changements législatifs ont mobilisé en grand nombre les Premières nations, qui se voient comme des gardiens de la terre. « Selon notre culture, nous ne faisons qu'habiter cette terre, elle n'est



pas à nous, elle ne nous appartient pas », a soutenu la consœur Ferguson. « Nous avons la responsabilité de la maintenir en santé et de voir à son bien-être », a-t-elle ajouté.

### Dans quelle mesure les femmes participent-elles au mouvement?

Le mouvement « Idle no more » a été lancé par quatre femmes de la Saskatchewan : Nina Wilson, Sylvia McAdam, Jessica Gordon et Sheelah McLean, qui ont animé, en novembre dernier, un séminaire sur le projet de loi C-45. Les

femmes demeurent les chefs de file du mouvement.

Selon la consœur Ferguson, les femmes ont toujours joué un rôle essentiel dans la culture des Premières nations. « Avant l'arrivée des Européens, les sociétés autochtones étaient matrilinéaires, c'est-à-dire que les liens de filiation passaient par la mère. » La colonisation par les Européens est à l'origine du patriarcat chez les Premières nations.

« De plus, les femmes des Premières nations dénoncent depuis toujours les suite à la page 4...

# Bonne Journée internationale de la femme!

# Réflexions sur la situation en Palestine

Ruth Breen, de la section locale de Fredericton, s'est rendue en Palestine en 2012 avec le soutien du fonds de solidarité de la région de l'Atlantique. Elle partage avec nous l'histoire de plusieurs Palestiniennes qui, chacune à sa façon, s'oppose et résiste à l'occupation israélienne.



RUTH BREEN

## Mme Abu Eid

Matriarche de la famille Abu Eid, cette femme âgée vit à Lod, tout près de Tel-Aviv. Elle est originaire de la Galilée, mais elle et les habitants de son village ont été déplacés en 1953. Après avoir rebâti le village près de la capitale israélienne, ils ont vécu en paix dans leurs nouvelles demeures pendant des décennies. Puis, en 2010, les autorités israéliennes ont détruit l'immeuble à logements où vivait une centaine de membres de sa famille élargie, dont 60 enfants. La famille n'a été avisée de la démolition que 15 minutes à l'avance. Mme Abu Eid décrit cette triste journée : « Nous avons vu arriver quatre bulldozers, 300 policiers, des unités d'intervention d'urgence, des chiens policiers et des agents de la police montée. Deux heures plus tard, la demeure familiale n'était plus que ruines et poussière. » Mme Abu Eid se tient maintenant seule au milieu des décombres. Les membres de sa famille sont partis chercher un logis et du travail ailleurs. Elle continue de partager son histoire et de souligner le caractère inhumain de cette oppression. Exister, c'est résister. L'histoire de Mme Abu Eid n'est toutefois qu'un cas parmi tant d'autres. Plus de 27 000 maisons ont été démolies jusqu'à maintenant, et 15 000 autres sont visées par une ordonnance de démolition.



RUTH BREEN

## Farida Shabam

L'histoire de Farida Shabam est peu commune, car sa maison est l'une des rares qui a été sauvée de la démolition. Farida vit à Dahmesh, un village non reconnu qui s'élève contre l'État israélien. Cette collectivité a été évincée de la vallée du Jourdain pour la première fois en 1950, et elle est maintenant menacée d'un deuxième déplacement. En 2007, la police et des bulldozers sont arrivés pour démolir la maison de Farida et de son mari, Ali Shabam. Les membres de la famille s'étaient préparés en prévision de cette éventualité. Une fois informés de l'imminence de la démolition, ils se sont relayés jour et nuit pour faire le guet et ils ont veillé à ce qu'il y ait toujours quelqu'un à la maison. « Le jour où les bulldozers sont arrivés, raconte Farida, de nombreux membres de la famille et des voisins se sont barricadées dans la maison. En présence d'organismes non gouvernementaux et de journalistes d'Al Jazeera, l'affrontement s'est poursuivi toute la journée, jusqu'au départ des policiers, vers 18 h. La maison familiale est demeurée intacte. » Farida est considérée comme le roc du comité populaire de Dahmesh, qui a mené de nombreuses batailles juridiques pour défendre les droits du village. La courageuse détermination de Farida est une véritable source d'inspiration.



RUTH BREEN

## La plante qui pleure

Deux jeunes étudiantes de l'université d'Hébron ont mis au point un système, qu'elles ont baptisé « la plante qui pleure ». Destiné à aider les nombreux agriculteurs qui sont séparés de leurs terres et de leurs vergers par des postes de contrôle ou la barrière de séparation, ce système mesure l'humidité du sol et, au besoin, arrose automatiquement les plantes à partir d'un réservoir. Quand le réservoir est vide, le système déclenche un mécanisme qui téléphone au domicile de l'agriculteur. Lorsque celui-ci répond, il entend des pleurs à l'autre bout du fil.

La vie de ces femmes devrait nous motiver. Le Canada joue un rôle clé dans la perpétuation des crimes de guerre contre le peuple palestinien, et nous pouvons utiliser notre voix pour nous y opposer. Le Canada permet à Israël de terroriser des populations occupées, de violer le droit international, de normaliser la démolition de maisons, de voler des ressources et d'ériger des murs et des points de contrôle qui transforment le territoire palestinien en une véritable prison.

# Repensons les services de garde

Vous croyez être la seule personne aux prises avec les difficultés que pose la garde d'enfants? Détrompez-vous. De très nombreuses familles se démènent pour dénicher de bons services de garde à un tarif qu'elles peuvent se permettre. Les choses ne devraient pas être ainsi. Il est temps de repenser la garde d'enfants.

Le mouvement syndical lance une campagne destinée à attirer l'attention sur la difficulté de trouver des services de garde de qualité. La garde d'enfants est souvent perçue comme un problème individuel. On entend dire : « C'est toi qui as choisi d'avoir des enfants, alors pourquoi devrais-je payer pour qu'ils se fassent garder? » De très nombreux parents subissent un stress énorme parce qu'ils ont de la difficulté à trouver un service de garde et à en assumer les coûts, et parce qu'ils doivent aussi composer avec toutes les difficultés inhérentes à la prise d'arrangements. Le manque de services de garde de qualité à prix abordable constitue un véritable casse-tête pour l'ensemble de la société.

La campagne vise à créer un espace où les gens pourront partager leur histoire, échanger sur leurs difficultés et imaginer ce qu'il faut faire pour améliorer la situation ici-même, au Canada et au Québec.

Dans le cadre de la campagne, il y aura des activités à petite échelle destinées à encourager les gens à partager leur expérience en matière de garde d'enfants. Cette démarche permettra de cerner ce suite à la page 4...

## Voici ce que vous pouvez faire :

- Consultez le site Web de la campagne : [garderiespubliques.org](http://garderiespubliques.org);
- Partagez les difficultés que vous avez connues ou connaissez encore en matière de garde d'enfants;
- Organisez une discussion informelle avec des amis et des consœurs et confrères de travail.



## Histoires de garde d'enfants de membres du STTP

**Glenroy**, conducteur de semi-remorque à l'établissement Gateway de Toronto, est père de deux enfants âgés de cinq ans et de 19 mois. « Mon plus jeune allait auparavant dans un service de garde régulier, mais ça me coûtait une fortune. » À 35 \$ par jour, pour un seul salaire (la conjointe de Glenroy étudie à l'université), le budget était très serré. Le couple confie à présent le plus jeune à une femme en congé de maternité, qui le garde chez elle. Cet arrangement coûte moins cher, mais il est temporaire.

**Nicole**, qui est membre FFRS à Innisfil, en Ontario, a de la difficulté à trouver des services de garde pour sa fillette de trois ans, Sierra, qui a des besoins spéciaux. « J'ai eu de la difficulté à trouver des services de garde parce que bien des gens avaient peur de s'en occuper. » Sierra est atteinte d'une forme grave d'hydrocéphalie congénitale. De plus, elle est aveugle et ne marche pas. Nicole a bien essayé d'obtenir une place à la garderie du YMCA, mais il n'y avait aucun fonds de disponibles pour payer les services d'une assistante qui se serait occupé de Sierra. Pour les parents, il est déjà assez difficile de s'occuper d'un enfant ayant des besoins spéciaux sans qu'en plus ils aient à s'inquiéter de trouver des services de garde. Sans services de garde, personne ne peut travailler.

suite de la page 1...

## « Idle no more »

injustices », a déclaré la conseur Kaboni. « Par exemple, elles ont dénoncé les dispositions racistes et patriarcales de la *Loi sur les Indiens* qui privaient de son statut d'Autochtone toute femme qui se mariait avec un non-autochtone. »

### Pourquoi le mouvement « Idle no more » concerne-t-il toute la population du pays?

Nos trois conseurs font remarquer que le mouvement suscite des conversations dans les lieux de travail et dans les collectivités. « S'il y a des choses que vous voulez savoir, posez des questions », a déclaré la conseur Kaboni. « Posez des questions et arrêtez de sauter aux conclusions sans avoir d'abord cherché à vous renseigner. Chaque question trouve sa réponse. »

Un grand nombre de voix et de mouvements progressistes manifestent leur

appui au mouvement « Idle no more ». La conseur Ferguson fait remarquer que les membres du STTP et le public font des liens entre le mouvement et le lock-out aux postes, entre les changements législatifs visant le droit du travail et ceux qui visent l'environnement. « Des gens viennent nous voir, spontanément, et nous disent : Vous savez, nous sommes tous concernés par ces changements, et nous devrions peut-être nous joindre au mouvement. »

« Notre force s'exprime quand nous parlons d'une seule et même voix », a déclaré la conseur Ferguson. « Je suis tellement heureuse de voir que le Syndicat appuie le mouvement, et de voir que les travailleurs et travailleuses l'appuient, eux aussi, et qu'ils veulent en apprendre sur une lutte qui, depuis très longtemps, semble taboue dans les lieux de travail. »



CHEYENNE FERGUSON  
Dodie Ferguson prend la parole durant la marche pour l'unité, à Regina

### En quoi consistent les traités?

La relation entre Autochtones et colons européens a commencé d'égal à égal. De nombreuses Premières nations ont négocié, de nation à nation, des traités qui garantissaient une coexistence pacifique et le partage des terres et des ressources qui s'y trouvaient. Un traité constitue une entente réciproque qui lie les parties. Ces dernières ne peuvent pas se soustraire au traité ni en changer les modalités de façon unilatérale. Le gouvernement du Canada a violé les traités à de nombreuses reprises, et ce, de bien des façons. Les droits enchaînés dans les traités sont au cœur même du mouvement « Idle no more ».

### En quoi consistent les droits inhérents?

Les droits inhérents permettent aux peuples autochtones de définir l'autorité politique selon leurs propres lois, leurs principes de gouvernance et leurs coutumes.

### En quoi consiste la loi C-45?

La loi C-45 abolit de nombreuses protections visant l'habitat des poissons et ne reconnaît pas la pêche commerciale pratiquée par les Autochtones, elle diminue le seuil de vote exigé pour la cession des terres de réserve et réduit de 99 % le nombre de lacs et de rivières qui doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale et d'une évaluation des répercussions sur la navigation avant que des travaux y soient autorisés. La loi C-45 modifie neuf autres lois qui ont une incidence sur les droits enchaînés dans les traités conclus avec les Premières nations.

suite de la page 3...

## Services de garde

qui fonctionne bien et ce qui doit changer.

La campagne est une initiative du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), du Congrès du travail du Canada (CTC), des Travailleuses et travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

### Des commentaires au sujet de la Rose?

Par courriel :  
[commentaires@cupw-sttp.org](mailto:commentaires@cupw-sttp.org)

Par la poste :  
STTP, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3